

GRAND DOSSIER - INDUSTRIE, COMPÉTENCES ET TRANSMISSION

Souveraineté industrielle Produire pour rester une Nation

Un pays qui ne fabrique plus ce dont il a besoin dépend des décisions, des délais et des intérêts des autres. La France doit retrouver la maîtrise des productions qui protègent sa population, soutiennent ses souverainetés et lui permettent de rayonner dans le monde.

LA DOCTRINE

Ne pas chercher à tout produire, mais ne plus abandonner ce que la Nation doit maîtriser. Produire mieux, en France et en Europe, pour protéger, transmettre et exporter.

Protéger les productions indispensables à la continuité de la Nation

Reconstruire les filières, les compétences et les outils devenus critiques

Rayonner par nos industries d'excellence, de création et d'influence

01 - Le choix politique

Une industrie au service d'un projet de Nation

La souveraineté industrielle n'est ni le retour à une économie fermée, ni la promesse irréaliste de tout fabriquer sur le territoire. Elle consiste à décider collectivement ce qui ne peut plus dépendre d'un fournisseur unique, d'une puissance extérieure ou d'une chaîne logistique fragile.

Chaque filière sera appréciée selon six critères : son caractère vital, le niveau de dépendance, les capacités encore présentes en France, les compétences nécessaires, le délai de reconstruction et le potentiel d'exportation. Cette doctrine relie l'industrie aux autres souverainetés : sans énergie maîtrisée, pas d'usine ; sans numérique souverain, pas de production protégée ; sans formation, pas de compétences ; sans ressources stratégiques, pas de continuité.

Maîtriser

Garantir les biens et équipements sans lesquels la santé, la défense, l'énergie, l'alimentation, l'eau ou les services essentiels ne peuvent fonctionner.

Reconstruire

Réimplanter les maillons manquants, consolider les sous-traitants, transmettre les savoir-faire et sécuriser les approvisionnements.

Développer

Faire grandir les secteurs dans lesquels la France possède une avance, une marque, un savoir-faire ou une capacité d'influence mondiale.



02 - Connaître avant de décider

Une cartographie industrielle nationale, actualisée chaque année

L'État stratège doit connaître les dépendances réelles du pays avant d'annoncer des milliards ou de distribuer des aides. Cette cartographie associera entreprises, sous-traitants, salariés, chercheurs, collectivités, armées et services publics. Elle distinguera les fragilités immédiates des capacités à construire sur dix ou vingt ans.

Besoins essentiels Identifier les produits, composants, logiciels, matières et équipements dont l'absence arrêterait un service vital ou une filière entière.	Capacités françaises Recenser les sites, machines, brevets, compétences, fournisseurs, réserves foncières et infrastructures disponibles.
Dépendances critiques Mesurer l'origine des intrants, le nombre de fournisseurs, les délais de remplacement et les risques géopolitiques.	Savoir-faire menacés Repérer les métiers rares, les départs en retraite, les formations insuffisantes et les technologies qui risquent de disparaître.
Valeur créée en France Distinguer l'assemblage de la valeur réellement produite : conception, composants, fabrication, maintenance et propriété intellectuelle.	Potentiel d'exportation Choisir aussi les filières capables de gagner des marchés, d'améliorer notre balance commerciale et de financer nos ambitions.

03 - Les filières à protéger et à développer

Du vital aux industries qui font rayonner la France

La politique industrielle ne peut pas se limiter aux productions de crise. Elle doit protéger les capacités vitales, consolider les filières stratégiques et investir dans les secteurs d'excellence qui créent de la valeur, des emplois qualifiés et une influence durable.

Énergie Nucléaire, réseaux, stockage, renouvelables, efficacité énergétique, équipements et maintenance : produire une énergie disponible, compétitive et maîtrisée.	Santé Médicaments, principes actifs, dispositifs médicaux, équipements hospitaliers, biotechnologies et capacités de production en situation d'urgence.
Défense et espace Construction navale, aéronautique, drones, cyberdéfense, spatial, munitions, capteurs et technologies d'écoute nécessaires à la protection de tous nos territoires.	Numérique Cloud national, centres de données, cybersécurité, logiciels critiques, semi-conducteurs, intelligence artificielle et filière de réparation.
Agriculture et alimentation Machines, semences, intrants, transformation, conservation, emballage et logistique pour garantir l'indépendance alimentaire et exporter la qualité française.	Eau et ressources Traitement, dessalement, assainissement, recyclage, matériaux stratégiques et équipements liés au projet Neptune et à l'économie circulaire.
Mobilités et logistique Rail, transports collectifs, ports, aéroports, chantiers navals, fret, réseaux secondaires et maintenance des infrastructures.	Construction et matériaux Acier, aluminium, verre, ciment bas carbone, bois, composants et réemploi pour ne pas dépendre de chaînes lointaines dans chaque chantier.
Industries de la mer Navires, énergies marines, ressources océaniques, aquaculture, équipements portuaires et surveillance de l'espace maritime.	

Nos industries d'excellence et d'influence

Mode, luxe et métiers d'art Préserver la création, les ateliers, les matières, la transmission et l'implantation française des marques qui portent notre image.	Audiovisuel et création Production, animation, cinéma, jeu vidéo, musique et contenus : défendre notre imaginaire et notre langue dans l'économie mondiale.
Gastronomie et art de vivre Relier agriculture, transformation, restauration, tourisme, design et exportation autour de la qualité française.	Ingénierie et haute technologie Valoriser nos chercheurs, ingénieurs, techniciens, bureaux d'études et entreprises capables de concevoir des systèmes complexes.
Sport et événementiel Développer les équipements, les technologies, l'organisation d'événements et les savoir-faire associés à la performance.	Industries culturelles et créatives Transformer la vitalité culturelle française en emplois, en propriété intellectuelle, en exportations et en influence.

04 - Les instruments de l'État stratège

Commander, financer et protéger avec des règles claires

L'État ne remplacera pas l'entreprise. Il donnera une direction, garantira la cohérence des décisions et utilisera ses achats, ses investissements et son patrimoine pour faire émerger des capacités durables. Les aides générales sans objectif ni contrôle seront remplacées par des engagements précis.

Programmer Inscrire les priorités dans les continuums budgétaires afin de donner de la visibilité aux filières au-delà d'un exercice annuel.	Commander Utiliser la commande publique pour garantir des volumes, des délais et des normes, avec une préférence fondée sur la sécurité, la qualité et la valeur produite.
Financer Mobiliser les fonds souverains par destination, les capitaux privés et l'épargne longue pour renforcer les fonds propres et les investissements productifs.	Conditionner Associer toute aide à des objectifs mesurables : investissement, emploi, décarbonation, formation, implantation, propriété intellectuelle et calendrier.
Protéger Empêcher la perte d'actifs, de brevets, de données, de compétences ou de sites déterminants pour la souveraineté nationale.	

La règle de responsabilité

Lorsqu'un soutien public n'a pas produit les effets convenus, son remboursement doit pouvoir être exigé. Les dividendes, délocalisations ou cessions ne peuvent devenir la seule contrepartie de l'effort national.

05 - Produire mieux

L'automatisation doit augmenter la valeur, pas effacer l'humain

Décréter « produire plus » ne suffit pas. La création de valeur ne repose déjà plus sur le seul travail humain : machines, robots, logiciels et intelligence artificielle transforment la production. La réponse n'est ni de refuser cette mutation, ni d'en faire un moyen de précariser. Elle est d'investir pour améliorer la qualité, réduire les tâches pénibles, sécuriser les délais et développer les compétences.

Automatiser avec un objectif Priorité aux gains de qualité, de sécurité, de sobriété, de productivité et de relocalisation, avec dialogue sur l'organisation du travail.	Réparer et prolonger Développer la maintenance, le reconditionnement, la réparation, la disponibilité des pièces et le recyclage des matières.
Décarboner par la valeur Fixer des trajectoires réalistes par filière et soutenir les investissements qui réduisent durablement énergie, matières et émissions par unité produite.	

06 - Compétences, recherche et transmission

Former avant de promettre des volumes

Une usine sans techniciens, ingénieurs, opérateurs, artisans ou chercheurs ne produit rien. Le coût des formations spécialisées doit être partagé équitablement entre la Nation et les entreprises qui en bénéficient. Plus la technique est exigeante, plus l’engagement doit être durable.

Relier école et industrie Organiser des parcours entre collèges, lycées professionnels, apprentissage, universités, écoles d’ingénieurs, laboratoires et entreprises.	Auditer la formation Évaluer les organismes publics et privés selon l’insertion, la qualité pédagogique, les besoins réels des filières et le coût pour les familles et la Nation.
Transmettre les métiers rares Anticiper les départs en retraite, soutenir les maîtres d’apprentissage et préserver les métiers d’art, de maintenance et de haute précision.	

07 - Une industrie ancrée dans les territoires

Organiser des bassins de production complets

La réindustrialisation ne doit pas concentrer toutes les décisions à Paris ni opposer métropoles, départements, territoires ruraux et Outre-mer. Les pôles régionaux d’expertise réuniront sous l’autorité de l’État les compétences européennes, nationales et locales pour accompagner les projets sans créer de nouveaux culs-de-sac administratifs.

Territorialiser Identifier pour chaque bassin ses filières, ses ressources, ses infrastructures, ses réserves foncières, ses compétences et ses besoins de logement.	Raccorder Planifier énergie, eau, numérique, rail, ports, routes et logistique avant l’installation des capacités industrielles.
Inclure les Outre-mer Développer des capacités adaptées aux réalités insulaires et ultramarines : énergie, eau, alimentation, biodiversité, mer, maintenance et secours.	

08 - La trajectoire

Décider vite, construire dans la durée, rendre compte chaque année

Années 1 à 2 Cartographier et sécuriser Publier les dépendances critiques, protéger les actifs menacés, choisir les filières prioritaires et conclure les premiers contrats.	Années 2 à 5 Investir et former Déployer les fonds, les commandes, les formations, les infrastructures et les premières capacités de production.
Années 5 à 10 Consolider et exporter Compléter les chaînes de valeur, réduire les dépendances restantes et accompagner les filières françaises sur les marchés extérieurs.	

09 - Les résultats à contrôler

Mesurer la souveraineté réelle, pas le nombre d'annonces

Autonomie Évolution des dépendances critiques, des délais d'approvisionnement et des capacités de remplacement.	Valeur Part de valeur créée en France, investissement productif, propriété intellectuelle et solidité des sous-traitants.
Travail et compétences Emplois qualifiés, formations pourvues, métiers rares sécurisés, qualité du travail et transmission.	Rayonnement Exportations, nouveaux marchés, balance commerciale et influence des marques et créations françaises.
Transition Énergie et matières consommées, émissions évitées, réparabilité, recyclage et durée de vie des produits.	Responsabilité publique Coût des soutiens, objectifs atteints, remboursements exigés et effet durable de chaque euro engagé.

La ligne politique

Un pays qui ne fabrique plus dépend. Un pays qui produit mieux choisit son avenir.

La souveraineté industrielle est une politique de lucidité et de continuité : protéger ce qui est vital, reconstruire ce qui est stratégique et faire rayonner ce que la France sait faire de mieux.